



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES
MUNICIPALITÉ DE POINTE-FORTUNE

RÈGLEMENT NUMÉRO 417-2024 CONCERNANT L'AUTORISATION AU GREFFIER-TRÉSORIER DE PAYER LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES EN 2024.

ATTENDU QU'une copie du présent règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la présente séance, que tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement numéro 417-2024 et qu'ils renoncent à sa lecture;

ATTENDU QUE monsieur le directeur général et greffier-trésorier mentionne que ces règlements ont pour objet d'établir les conditions concernant l'autorisation au greffier-trésorier de payer les dépenses incompressibles pour l'année se terminant le 31 décembre 2024;

ATTENDU l'article 961.1 du Code municipal du Québec;

ATTENDU la nécessité d'autoriser certaines dépenses dites incompressibles;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été régulièrement donné par monsieur le conseiller Gilles Deschamps, à la séance extraordinaire du conseil du 21 décembre 2023;

II EST RÉSOLU,

QUE le conseil adopte un règlement portant le numéro 417-2024 et intitulé RÈGLEMENT AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER À PAYER LES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES SUIVANTES POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2024, et il est, par le présent règlement, ordonné et statué comme suit :

QUE les dépenses incompressibles suivantes et leurs paiements soient autorisés pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2024:

Description	Autorisé 2024
RÉMUNÉRATIONS	
Assurance collective	13 000 \$
Maire et conseillers	28 710 \$
Salaires administration	130 203 \$
Salaires urbanisme	17 870 \$
ALLOCATIONS	
Maire et conseillers	14 355 \$
CONTRIBUTIONS DE L'EMPLOYEUR	
Conseil	3 500 \$
Cotisations totales de l'employeur	23 642 \$
FRAIS DE DÉPLACEMENT	
Conseil	1 200 \$
Administration et urbanisme	3 100 \$
FORMATION & ASSISTANCE TECHNIQUE	
Administration et urbanisme	4 400 \$
Administration informatique	15 000 \$
Conseil	1 000 \$
COTISATIONS VERSÉES & ABONNEMENT	
Cotisations versées Assoc. & Abon. Urba	760 \$
Cotisations versées Assoc. & Abon. Adm	2 651 \$

FOURNITURE DE BUREAU & SERVICES	
Aliments et boissons	200 \$
Assurances	12 973 \$
Fournitures	3 130 \$
Frais de poste	1 820 \$
Frais de vérification	8 875 \$
Location photocopieur	1 536 \$
Honoraires prof. - Urbanisme	18 650 \$
Publicité - promotion	325 \$
Services juridiques	9 200 \$
Téléphones/internet/cellulaire	3 855 \$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	
Contrôle des animaux	1 000 \$
Entretien bornes incendie & bassin	3 100 \$
Licences de chiens	200 \$
Service incendie	75 900 \$
Sécurité Civile	25 000 \$
Sûreté du Québec	61 751 \$
VOIRIE	
Déneigement des chemins & sel abrasif	79 283 \$
Entretien des chemins et trottoirs	26 800 \$
Entretien du quai fédéral	345 \$
Entretien et éclairage des rues	4 500 \$
Location machinerie	100 \$
Panneaux de signalisation	1 305 \$
Petit outil	750 \$
Service de fauchage	4 179 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	
Analyses du puits et fosse septique	1 635 \$
Collecte de branches et émondage	4 500 \$
Matières organiques	25 730 \$
Matières résiduelles	68 921 \$
CENTRE COMMUNAUTAIRE & LOISIRS	
Électricité	7 650 \$
Entretien du centre communautaire	11 465 \$
Entretien des parcs	66 295 \$
Concours Village Fleuri	500 \$
Entretien du gazon	3 219 \$
Comité des Loisirs	3 850 \$
Fête des Familles	1 500 \$
Entretien du Pavillon	16 300 \$
Subvention Loisirs jeunes	3 000 \$
Subvention Arbres	1 000 \$
Organisme Culturel	750 \$
AVIS PUBLIC JOURNAUX	
Avis public administration	1 550 \$
Avis public urbanisme	1 000 \$

FRAIS DE FINANCEMENT	
Dépense - Fonds Élections Générales	5 000 \$
Frais de banque et Marge crédit	1 520 \$
Quotes-parts de la MRC	68 107 \$
Transport adapté EXO	2 840 \$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

François Bélanger, maire

Jean-Charles Filion, directeur général
et greffier-trésorier

AVIS DE MOTION

Le 21 décembre 2023

PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT

Le 21 décembre 2023

ADOPTION DU RÈGLEMENT

Le 8 janvier 2024

AVIS PUBLIC ET ENTRÉE EN VIGUEUR

Le 9 janvier 2024